



*L'ensemble du conseil municipal vous souhaite de passer de belles fêtes
et vous adresse ses meilleurs vœux pour la nouvelle année*



AGENDA 2025

Du 16 janvier au 15 février
Recensement de la population

Samedi 18 janvier
Repas des aînés (65ans et +)

30-31 janvier 1^{er} février
Formation premiers secours

Les 21-22-23 février
Carnaval de Géronce



Le recensement de la population se déroulera sur notre commune **du 16 janvier au 15 février 2025**. Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, **Marie-Christine CHARRIER**, agent recenseur recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable ne le perdez pas !

DIGUE ET PONT DU VIALE

Vous l'avez certainement remarqué, la digue en aval du pont du Vialé s'est en partie effondrée. Cet incident, apparemment anodin, peut avoir de graves conséquences sur la structure du pont du Vialé (risque de déchaussement des piles) et sur des terrains privés en amont et en aval de la digue suite à la modification de l'écoulement des eaux du Joos.

Une étude de sol a été réalisée afin de connaître les fondations des piles du pont et la nature du sol sur lequel elles reposent.

La commune travaille en étroite collaboration avec le syndicat des gaves (SMGOAO) et la police de l'eau (DDTM) pour étudier au mieux l'évolution des désagréments et y remédier.

Ce dossier risque hélas de se révéler très couteux pour la commune. Par exemple si le pont nécessite un renforcement à l'aide de micropieux béton injectés sous les piles la facture pourrait s'élever à 150 000 € et freiner ainsi l'avancée des autres projets.

Les études sont en cours, à suivre...

La place Lasserre a revêtu sa tenue de fête et brille de mille feux !

Merci à tous les habitants qui ont participé à la décoration.

*Comme l'an dernier un arbre à vœux est présent, venez déposer votre
souhait 2025 pour qu'il se réalise ☺*



Formation diplômante premiers secours

*La mairie a souhaité relancer en 2025 les formations premiers secours (formation diplômante de 7h PSC1).
Cette formation est gratuite car entièrement prise en charge par Groupama que l'on remercie.*

La prochaine session aura lieu sur 3 jours :

Judi 30 janvier de 18h30 à 21h

vendredi 31 janvier de 18h30 à 21h

samedi 1^{er} février de 10h à 12h

Inscription obligatoire en mairie, par mail ou par téléphone.





SECURITÉ



Nous constatons que des véhicules roulent de plus en plus vite sur la route de Josbaig et sur la RD524 en direction d'Esquiule. Malgré une étude faite par le département en 2023 mettant ces excès de vitesse à la marge, il semblerait que ces comportements dangereux soient de plus en plus fréquents. Pour des raisons évidentes de sécurité, le conseil municipal envisage donc la mise en place de dispositifs destinés à faire ralentir les véhicules en concertation avec les services techniques du conseil départemental dans les meilleurs délais.



Marché voirie

Tous les quatre ans, les 6 communes de la vallée de Josbaig lancent une consultation pour un marché de voirie de type « bon de commande » qui a pour but de fixer une liste de prix pour des travaux et des matériaux fréquemment utilisés. Le groupement d'entreprise Laborde/Eurovia détenait ce marché sur la période 2021-2024. Cette nouvelle consultation laisse apparaître une meilleure offre de l'entreprise Laffitte de Mourenx qui obtient ainsi le marché pour les quatre prochaines années.



Géronce olympitre !



Comme un cadeau de Noël un peu en avance, l'annonce est officielle : les prochains Jeux Olympitres se tiendront à Géronce en 2026. A cet effet une association vient d'être créée : Géronce olympitre ! Avec Jean-Pascal Adam à la présidence, elle se fixe comme objectif de préparer le projet et d'imaginer de nouvelles épreuves originales et surmontables.. Comme pour la précédente édition, il sera fait appel à tous les bénévoles qui souhaiteraient nous aider. Si vous vous sentez l'âme d'un bâtisseur de rêves, n'hésitez pas à les rejoindre.

Projet réhabilitation de la gare



Dans notre dernier bulletin d'information nous écrivions en titre « coup de frein sur les projets » suite à la suppression des aides aux projets communaux attribuées par le département. Ce coup de frein est hélas aujourd'hui encore plus appuyé en raison des problèmes de la digue et du pont du Vialé.

Nous continuons cependant à avancer sur le projet avec la réalisation par le service intercommunal du patrimoine et de l'architecture de l'Agence Public de Gestion Locale (APGL) des plans d'aménagement de l'appartement à l'étage, du centre d'interprétation au rez de chaussée et des extérieurs. Nous travaillons actuellement sur le chiffrage financier.

Le conseil réfléchit également à intégrer dans ce projet la rénovation de la cour d'école et la création d'un chemin reliant la salle communale à la gare afin de créer un lien entre les différents espaces publics.

Une consultation va d'ailleurs être lancée afin de trouver un bureau d'étude pour travailler sur la muséographie de la gare et l'intégration aux équipements déjà en place. Cette étude pourrait être en grande partie financée par les fonds européens du FEDER.

RAPPEL : Autorisations d'urbanisme

Toute construction nouvelle, abri de jardin, garage, pergola, extension nécessite une autorisation d'urbanisme si la surface dépasse les 5 m².

Les modifications des maisons, changement de destination des surfaces (par exemple la transformation d'un garage en chambre), construction d'une deuxième salle de bain font également l'objet d'une déclaration. N'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie pour vous renseigner.

MAIRIE DE GÉRONCE

Ouverture au public : Lundi de 13h30 à 18h - Mercredi de 13h30 à 18h - Vendredi de 9h00 à 12h
commune-de-geronce@wanadoo.fr - tél : 05.59.88.04.36 -

Retrouvez toutes ces informations et bien plus encore sur **l'application Intramuros**, le site internet www.geronce.fr et la page facebook Mairie de Géronce !